



QUATRE ETAPES DOUZE POINT-CLES

GUIDE DE DISPENSATION

**RENOUVELLEMENT
DES ANTIRETROVIRAUX**

PHARMACIENS

Version mise à jour le 11 novembre 08

Réseau de santé Paris Nord
3 et 5 Rue de Metz 75010 PARIS
Tél: 01 53 24 80 80
Fax: 01 53 24 80 81
mail: coordination@reseau-paris-nord.com
www.reseau-paris-nord.com

Le présent travail est le fruit d'une action de formation réalisée en 2008 au réseau de Santé Paris-Nord

Il résulte de la collaboration d'une équipe de formateurs pharmaciens et médecins du Réseau de santé Paris-Nord :

Pharmaciens :

Carine Bruneton¹
Agnès Certain²
Anne Dagueneil-N'guyen³
Marina Jamet⁴
Dominique Michel⁵

Médecins :

Jean-Pierre Aubert⁶
Abdelkader Helali⁷
Sylvie Lariven⁸
Catherine Majerholc⁹
Pascale Santana¹⁰

Le présent travail reproduit certains extraits du Guide de formation aux Bonnes Pratiques de Dispensation des Antirétroviraux¹¹, conçu et réalisé par : A. Helali⁷ et Carine Bruneton¹, Contributions à la rédaction : Agnès Certain², Anne Dagueneil-N'Guyen³, Dominique Michel⁵

¹ Docteur en Pharmacie, Déléguée générale du Réseau Médicaments et Développement (ReMeD), Paris

² Pharmacien Hospitalier, CHU Bichat-Claude Bernard, Paris

³ Pharmacien Hospitalier, CHU Saint-Antoine, Paris

⁴ Pharmacien d'Officine, Paris

⁵ Pharmacien d'Officine, Paris

⁶ Médecin généraliste, Paris, coordonnateur du département Viroses Chroniques du Réseau de santé Paris Nord

⁷ Professeur de Pharmacologie Clinique, Directeur du Centre National de Pharmacovigilance et de Matérovigilance, Alger (Algérie)

⁸ Praticien Hospitalier, Sce des Mal Inf et Tropicales, CHU Bichat-Claude Bernard, Paris

⁹ Médecin généraliste, Paris, Réseau de santé Paris-Nord, attachée à l'hôpital Foch (Suresnes 92)

¹⁰ Médecin généraliste, Paris, secrétaire générale du Réseau de santé Paris-Nord

¹¹ © Copyright 2006 by Carine Bruneton & Abdelkader Helali

En vertu de la législation sur la propriété intellectuelle, le rédacteur et les contributeurs à la rédaction n'autorisent que les copies ou reproductions à usage strictement privé pour la formation des pharmaciens qui dispensent les antirétroviraux et sous réserve que soient indiqués clairement les noms des auteurs. En outre, toute reproduction partielle ou intégrale, adaptation ou transformation, arrangement ou reproduction par un procédé quelconque, dans un but d'utilisation collective en dehors du cadre pré-cité, faite sans le consentement des l'auteurs est illicite, ainsi que toute traduction, elles donneront lieu à des poursuites, tous droits réservés pour tous pays.

Sommaire

INTRODUCTION A LA FORMATION AUX BONNES PRATIQUES DE DISPENSATION DES ANTIRETROVIRAUX _____	4
ETAPE 1 : ANALYSER ET VALIDER L'ORDONNANCE _____	6
ETAPE 2 : ACCUEILLIR ET INTERROGER LE PATIENT _____	9
ETAPE 3 : PREPARER L'ORDONNANCE _____	11
ETAPE 4 : DISPENSER ET COMMUNIQUER AVEC LE PATIENT _____	12
ANNEXE 1- COMMUNIQUER AVEC LE PRESCRIPTEUR _____	17
ANNEXE 2- COMMUNIQUER AVEC LE PATIENT _____	19
ANNEXE 3 : ANTIRETROVIRAUX DISPONIBLES _____	21
ANNEXE 4 : USAGE DES ANTIRETROVIRAUX : DOSES ET MODALITES DE PRISES _____	22
ANNEXE 5 : EFFETS INDESIRABLES DES ANTIRETROVIRAUX _____	24
ANNEXE 6 : MODALITES ET FREQUENCE DE PRISE DES ARV _____	27
ANNEXE 7 : INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES DES ANTIRETROVIRAUX _____	29

INTRODUCTION A LA FORMATION AUX BONNES PRATIQUES DE DISPENSATION DES ANTIRETROVIRAUX

Les antirétroviraux sont disponibles à la fois en ville et à l'hôpital en France. Le pharmacien est appelé à jouer pleinement son rôle en validant l'ordonnance avant sa dispensation par l'analyse de l'ordonnance mais aussi, dans le suivi pharmaceutique pour déceler toute difficulté dans la mise en œuvre du traitement par le malade et vérifier son adhérence au traitement. Son implication dans le conseil notamment d'ordre hygiéno-diététique, dans la surveillance des éventuelles interactions médicamenteuses ou dans la prévention des risques de transmission de la maladie s'inscrivent dans ses missions. Celles-ci sont alors autant d'ordre professionnel, déontologique, voire éthique vis-à-vis de la société.

Nous voyons à travers toutes ces dispositions que le pharmacien est appelé à aider son malade à gérer son environnement immédiat pouvant interférer avec l'acte thérapeutique qui a été prescrit par son médecin traitant. Le pharmacien participe ainsi, à la réussite de l'acte thérapeutique en lui apportant sa contribution individuelle, sociale et professionnelle qui est un complément utile au travail du médecin traitant.

Buts de la formation

Dispenser les médicaments antirétroviraux dans le cadre d'un renouvellement d'ordonnance selon une méthode logique et déductive, qui permet de procéder de façon systématique pour rendre possible l'émergence d'une assurance qualité pharmaceutique et une bonne pratique de dispensation des ARV.

Objectifs spécifiques

L'atteinte du but assigné à la formation nécessite les apprentissages suivants :

- Analyser et valider l'ordonnance.
- Développer des échanges avec le médecin traitant
- Accueillir, s'entretenir avec le patient et développer une bonne communication pharmacien/malade
- Préparer l'ordonnance et délivrer les médicaments.
- Donner des informations, des instructions et des mises en garde au patient.
- Suivre les résultats du traitement et s'intégrer dans la prise en charge du malade.

Méthode d'apprentissage

La méthode d'apprentissage par problèmes a été retenue pour l'acquisition des connaissances d'une part, et des gestes et comportements pour développer une assurance qualité en dispensation d'autre part. L'apprentissage en 4 étapes dans le mode interactif et de jeux de rôles, permet le développement d'un savoir-faire et d'un savoir être chez les participants.

Séquences proposées

Le déroulement de la dispensation de médicaments antirétroviraux en renouvellement d'une ordonnance est présenté en quatre étapes classiquement décrites : analyse et validation, accueil et entretien, préparation et dispensation interactive, conseils et reformulation.

Cette chronologie se répartit sur deux séquences :

- en premier lieu, une étape réflexive du pharmacien seul, muni de l'ordonnance déposée par le patient, consiste à analyser et valider la prescription en six points clés ;
- en second lieu, les trois étapes suivantes sont interactives entre le pharmacien avec le patient ; c'est la consultation pharmaceutique déroulée à nouveau sur six points clés.

PREMIERE SEQUENCE REFLEXIVE EN APARTE ANALYSE ET VALIDATION DE L'ORDONNANCE

1. Conformité légale de l'ordonnance
2. Visualisation de l'historique informatique du patient (cohérence des dates, des traitements antérieurs)
3. Cohérence des traitements prescrits (nature, associations, doses, durée)
4. Traitements associés ou autres ordonnances et/ou automédications
5. Si nécessité, communication avec le prescripteur (téléphone, fax, ou Opinion Pharmaceutique ...)
6. Validation pharmaceutique

SECONDE SEQUENCE AVEC LE PATIENT : CONSULTATION PHARMACEUTIQUE

1. Accueil du patient , compréhension et adéquation patient / prescription
2. Préparation de l'ordonnance : quantité à dispenser, questionner le patient sur les médicaments lui restant.
3. Dispensation interactive : vérification auprès du patient du bon usage et de l'observance (horaires, modalités et intervalles de prises, stockage, tolérance)
4. Si nécessaire, orientation (médecin, autres)
5. Si nécessaire, délivrance d'un plan de prises, de documents et matériels d'information (prévention, hygiène de vie, nutrition) ainsi que le coût du traitement.
6. Invitation à la reformulation par le patient des informations dispensées

ETAPE 1 : ANALYSER ET VALIDER L'ORDONNANCE

Introduction

Conformément aux législations nationales en vigueur dans la plupart des pays, l'ordonnance est un document indispensable pour la dispensation de médicaments dans un établissement hospitalier ou une officine. Il est nécessaire qu'elle comporte toutes les informations utiles pour permettre son analyse par le pharmacien. En outre, le pharmacien est le plus souvent le dernier professionnel de santé que le patient rencontre avant d'entreprendre son traitement et à cet égard, il doit analyser l'ordonnance et exercer son devoir de sécurisation du traitement médicamenteux : « *c'est parce qu'il possède la compétence pharmaceutique qui le rend à même d'analyser et de savoir le cas échéant refuser, qu'on réserve le monopole de la dispensation au pharmacien* »¹². L'analyse concluante de l'ordonnance donne lieu à la formulation de l'opinion pharmaceutique qui est dressée par le pharmacien pour inviter le prescripteur à la révision de sa prescription.

Ce qui distingue fondamentalement la dispensation de la délivrance des médicaments, c'est l'existence d'un processus d'analyse, de validation et de préparation qui est éthique envers le malade et déontologique envers le médecin. Ce processus fonde le monopole légal du pharmacien et son exercice personnalisé. La validation est une étape de la dispensation qui vérifie que le médicament qui sera dispensé correspond à l'intention du prescripteur, au malade qui est en droit d'en bénéficier, en quantité correspondant à la durée nécessaire pour le traitement prescrit, tout en garantissant que les intérêts de l'organisme payeur sont sauvegardés.

Objectifs

A l'issue de ce thème, vous devriez apprendre à :

- Vérifier la conformité de l'ordonnance.
- Analyser la prescription.
- Communiquer avec le prescripteur et/ou élaborer l'opinion pharmaceutique qui clarifie les responsabilités du prescripteur et du dispensateur.

Tâches à accomplir

Vérifier la conformité de l'ordonnance

- Identifier le prescripteur (nom, signature, tampon) et son lieu d'exercice : hôpital, service, unité de soins ou cabinet privé avec leur nom et adresse). Solliciter l'ordonnance initiale hospitalière, vérifier la date de cette dernière (doit être inférieure à 1 an) et demander la date du prochain RDV hospitalier.
- Identifier les informations relatives au patient (nom, prénoms, âge, poids) et repérer les informations complémentaires (allergie Ziagen®, autres allergies, femme enceinte, régime diabétique, etc.) aussi bien sur l'ordonnance que sur l'historique pharmaceutique.
- Relever le ou les médicaments et leur description (nom des médicaments en DCI, forme, dosage, posologie, durée du traitement et voie d'administration, etc).
- Vérifier la date de l'ordonnance.
- Vérifier l'historique des prescriptions ARV et toutes les autres ordonnances en cours connues dans le dossier informatique ou papier
- Prendre connaissance des données connues colligées sur le patient lors des entretiens précédents :
 - Capacité de lecture
 - Capacité d'expression (langue)
 - Connaissance des facteurs de risque
 - Patient usager de drogues
 - Traitement de substitution
 - Co-infections : hépatites B ou C

¹² F. Megerlin: *L'acte thérapeutique, réflexions juridiques pour une refondation intellectuelle et éthique*. Bulletin de l'Ordre 375, 2002: 273 – 281.

Analyser la/les prescription(s)

- S'assurer de l'adéquation entre le contenu de/des l'ordonnance(s), le patient traité et l'historique médicamenteux.
- Identifier les antirétroviraux selon leurs classes (INTI, INNTI, IP ...), la pertinence de l'association
- Rechercher les redondances pharmacologiques, pour les signaler au prescripteur.
- Vérifier la posologie de chaque médicament et la pertinence des rythmes, des intervalles et des modalités d'administration.
- Repérer les contre-indications, les allergies manifestées lors des prescriptions précédentes ou les risques avec certains ARV (névirapine, efavirenz, abacavir) notamment en début de traitement (annexe).
- Repérer l'éventualité d'interactions médicamenteuses¹³ (tableau en annexe)
- Identifier les effets indésirables et leur prise en charge thérapeutique ou non (autres ordonnances dispensées en officine ; auto-médication).
- S'enquérir si des dosages pharmacologiques ont été réalisés et dans quel but (observance, adaptation de dose, toxicité, inefficacité).
- Lors d'une initiation de traitement, d'un changement de traitement, de doses, ou pour quelque doute que ce soit, effectuer une double validation de la prescription par un collègue (pharmacien ou préparateur formés).

Intervention pharmaceutique structurée et/ou opinion pharmaceutique¹⁴

La nécessité d'intervenir auprès du prescripteur amène le pharmacien à structurer, argumenter et tracer ses questions et ses propositions. L'opinion pharmaceutique est un des instruments de coopération thérapeutique entre le pharmacien et le médecin qui valorise leur communication et leurs responsabilités respectives.

- Relever la nature du problème (inobservance, interaction(s) médicamenteuse(s), contre-indication, anomalie de posologie, etc.).
- Signaler les arguments pharmaceutiques.
- Solliciter une réponse sur les intentions thérapeutiques du prescripteur, sa décision thérapeutique.

L'opinion pharmaceutique est un document normalisé (page ...) qui permet :

- d'identifier le patient, l'officine, le dispensateur, le prescripteur, la nature du problème, l'argumentaire du pharmacien, la justification de l'intervention du pharmacien et sa proposition en vue de solutionner le problème qui se pose.
- de s'assurer de la décision du prescripteur.
- de garantir une confidentialité dans son mode de transmission au médecin tout en veillant à ce qu'elle n'altère pas la confiance que le malade porte à son médecin
- de permettre au médecin de réagir efficacement dans des délais utiles.
- d'assurer une traçabilité du produit ayant fait l'objet d'une réserve.

Un classeur des interventions et/ou des dossiers par patient sont gardés à la pharmacie.

¹³ J.M. Dariosecq and all : *Infection VIH. Mémento thérapeutique 2007*, DOIN, Paris, 2007: 435 pages.

¹⁴ www.opinionpharmaceutique.fr

**ETAPE 1 : SIX POINTS CLES POUR ANALYSER ET VALIDER L'ORDONNANCE DE
RENOUVELLEMENT D'ANTIRETROVIRAUX :**

1. Conformité légale de l'ordonnance
2. Visualisation de l'historique informatique du patient (cohérence des dates, des traitements antérieurs)
3. Cohérence des traitements prescrits (nature, associations, doses, durée)
4. Traitements associés ou autres ordonnances et/ou automédications
5. Si nécessité, communication avec le prescripteur (téléphone, fax, ou Opinion Pharmaceutique ...)
6. Validation pharmaceutique

ETAPE 2 : ACCUEILLIR ET INTERROGER LE PATIENT

Introduction

L'accueil du patient doit se faire dans une atmosphère de convivialité et de respect de la dignité du malade en toute confidentialité. L'interrogatoire doit permettre de mieux situer le profil du malade, son vécu et sa qualité de vie (quel est son mode de vie ? Quelles sont ses croyances sur la maladie et sur son traitement ? Quelles sont ses craintes ? Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et le suivi de son traitement ? Comment-il des erreurs dans la prise de ses médicaments ?). Le paragraphe « Communiquer avec son patient » donne une idée sur le savoir faire en matière de communication avec son malade.

Objectifs

- Mettre le malade en confiance.
- Situer le profil du patient, son contexte de vie, sa qualité de vie,
- Identifier les événements depuis la dispensation précédente notamment en termes d'observance et de tolérance

Tâches à accomplir

- Accueillir le patient : mettre en place un contexte de confidentialité, s'identifier et se présenter explicitement, vérifier l'adéquation entre le patient et la prescription
- Confirmer avec le patient le renouvellement d'ordonnance en sollicitant la première prescription hospitalière
- Solliciter les autres prescriptions en cours (et/ou poser la question d'autres traitements dont antituberculeux, anticonvulsivants etc)
- S'entretenir avec le patient des événements depuis la dispensation précédente : modalités de prises, horaires, tolérance notamment par des questions ouvertes (exemple page ...), autres consultations et examens ...

FICHE DE CONDUITE D'ENTRETIEN AVEC LE PATIENT :

EVALUATION DU CONTEXTE ET DE LA QUALITE DE VIE (OBSERVANCE, TOLERANCE, EVENEMENTS)

- * Comment vous sentez-vous depuis la dernière fois ?
- * Comment prenez-vous vos traitements ? à quels horaires, aux repas ? Cela vous convient-il ?
- * Par exemple, sur les 7 derniers jours :
 - Vous est-il arrivé de décaler les prises ?
 - Vous est-il arrivé de ne pas prendre les traitements ?
 - Dans quelles circonstances cela se produit-il ?
 - Combien de fois ?
 - Qu'avez-vous fait ?
- * Vous reste-t-il des traitements ? combien ? que s'est-il passé ?
- * Quels effets particuliers avez-vous ressentis depuis la dernière fois ? qu'avez-vous fait ?
- * Avez-vous consulté d'autres médecins depuis la dernière dispensation ?
 - Avez-vous dit que vous preniez ce traitement ?
 - Afin de voir si tous les médicaments sont compatibles, voulez-vous me dire ce que vous prenez et me montrer vos ordonnances ?
 - Prenez-vous d'autres médicaments par vous-même ?
- * Avez-vous eu des résultats d'examens ? En avez-vous discuté avec le médecin ?
- * Est-ce que quelqu'un vous soutient dans ce suivi ? Auriez-vous besoin d'une aide ? au travail ou chez vous ?
- * Que faites-vous pour rester en forme ?
 - Pratiquez-vous un exercice physique ?
 - Avez-vous noté des changements particuliers de votre corps ?
 - Avez-vous un type d'alimentation particulière ? (végétarien, alimentation normale, autre) ;
 - Votre poids se maintient-il ?

ETAPE 3 : PREPARER L'ORDONNANCE

Introduction

Cette étape est plus technique : elle vise choisir les médicaments prescrits dans le stock, en s'assurant de leur intégrité et de leur validité, de leurs bonnes conditions de conservation et de stockage en amont, de déterminer les quantités à délivrer, en étant attentif aux chevauchements, qui peuvent différer selon les médicaments (exemple Norvir®). Le contrôle des droits sociaux, l'enregistrement informatique sur le dossier du patient et l'ordonnancier automatisé ou non sont ensuite effectués ainsi que la facturation.

Objectifs

- Vérifier les quantités à délivrer.
- Etablir la facturation et faire l'enregistrement informatique (même si elle est prise en charge par la sécurité sociale).
- Assurer une traçabilité de la dispensation (ordonnancier).
- Remettre les médicaments au malade de manière interactive.

Tâches à accomplir

- Vérifier l'identité de l'assuré (demande de justificatifs de couverture sociale).
- Vérifier si c'est un renouvellement d'ordonnance ou une nouvelle prescription.
- Si patient connu, visualiser l'historique (ordinateur) : cohérence de la date, cohérence des traitements visualisés sur l'ordinateur par rapport au traitement sur l'ordonnance.
- Vérifier quantité restante d'un traitement précédent.
- Calculer et valider la quantité à délivrer selon la taille du conditionnement (exemple ritonavir (Norvir®)/ Sécurité Sociale (30 j) ; gérer les chevauchements selon les conditionnements.
- Si nécessaire, vérifier si la quantité est suffisante en fonction de la date de validité de la prescription et/ou du prochain rendez-vous avec le médecin.
- Aller chercher les médicaments sur les étagères de stockage.
- Vérifier les dates de péremption.
- Facturer l'ordonnance avec la Carte Vitale : Nom du/des médicament(s), quantité (s), prix unitaire (s), total.
- Porter à la connaissance du malade le montant des frais pharmaceutiques à la charge de l'organisme payeur (établissement d'un contrat moral dispensateur-malade-organisme payeur).
- Porter la date de la dispensation sur l'ordonnance
- Apposer le tampon de la pharmacie sur l'ordonnance pour attester la dispensation des médicaments sur la facture.
- Faire une photocopie de l'ordonnance hospitalière pour l'insérer dans le dossier papier.
- Remettre l'original de l'ordonnance au malade.
- Remettre les médicaments au malade en vérifiant avec lui boîte par boîte.

ETAPE 4 : DISPENSER ET COMMUNIQUER AVEC LE PATIENT

Introduction

Un malade sur deux ne prend pas correctement ses médicaments ou les prend de façon irrégulière, ou s'abstient de les prendre sans l'avouer à son médecin. Ce manque d'observance est souvent dû, soit à l'existence d'une posologie complexe, ou bien des prises quotidiennes multiples et compliquées voire astreignantes, ou encore à la suite d'un jugement négatif du malade aussi bien sur le prescripteur que sur les effets indésirables des médicaments. Plusieurs facteurs concourent à une meilleure observance des traitements, notamment : l'établissement d'une relation de confiance entre le malade, le médecin et l'équipe qui le suit, le respect du temps nécessaire pour le renseigner sur sa maladie, l'observance de son traitement¹⁵, la prescription d'un traitement judicieusement choisi, un accompagnement cohérent et vigilant au décours du traitement, par les professionnels et les proches du patient. Une bonne communication est donc une compétence essentielle à développer en utilisant une méthode simple décrite en annexe ... ; pour le pharmacien, il s'agit de mener une véritable consultation pharmaceutique.

Objectifs

- Dispenser de manière interactive et faire reconnaître par le malade ses médicaments.
- Vérifier le bon usage et l'observance (horaires, modalités et intervalles de prises, stockage, tolérance)
- Si nécessaire, orienter vers le médecin ou autres professionnels
- Si nécessaire, délivrer un nouveau plan de prises, des documents et matériels d'information (prévention, hygiène de vie, nutrition)
- Informer du coût du traitement.
- Inviter à la reformulation des informations dispensées

Selon le contexte :

- Demander ce que le patient sait de l'efficacité et renforcer le message avec ses propres mots.
- Si besoin ré expliquer les modalités de prises des médicaments et leur bon usage, notamment
 - Prises à heures fixes et intervalles de prises en tenant compte de son activité professionnelle/personnelle. Plan de prise (à construire avec lui)
 - Modalités d'alimentation requises
 - Précision sur les conséquences néfastes des oublis de prise de médicaments et conduite à tenir en cas d'oubli
 - Tolérance du traitement, signes à surveiller et conduite à tenir : principaux effets indésirables, par ordre d'apparition à court terme (premières semaines), leur gravité, les conduites à tenir et les recours possibles en prenant comme support d'explication la notice du médicament.
 - Conditions de stockage des médicaments, déconditionnement

Délivrance de matériel d'information

- Reformulation des recommandations

Tâches à accomplir

- Discuter avec le patient pour vérifier ses prises de médicaments en revoyant avec lui son « Plan de prise des médicaments au cours de la journée » s'il existe, si non en construire un avec lui notamment en cas de changement de traitement.
- Faire relire par le malade la fiche relative au plan de prise et s'assurer qu'il a bien compris.
- Vérifier s'il sait ce qu'il faut faire en cas d'oubli ou de décalages de médicaments ou indiquer comment le gérer

Insister sur l'importance de l'observance du traitement pour assurer l'efficacité et les interactions avec les repas, les conseils d'utilisation (voir page 17) **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

- Revoir les principaux effets indésirables survenus éventuellement, ceux du début, puis donner les indications pour les prévenir à moyen et long terme dans un temps ultérieur.

¹⁵ Voir données d'observance p 62 dans le Rapport Yeni : une observance inférieure à 95 % augmente le risque d'échappement virologique.



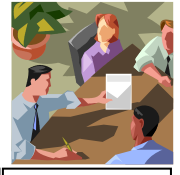
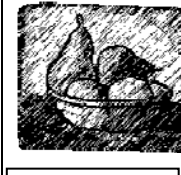


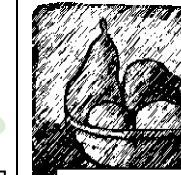

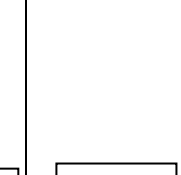
- En cas de lipodystrophie (lipo-atrophie, lipohypertrophie), orienter vers les consultations spécialisées, informer sur les solutions disponibles notamment injections de produits de comblement.
- **Prévention :**
 - Ré-expliquer au malade l'absolue nécessité de rapports sexuels protégés. (*Les lubrifiants utilisés doivent être non huileux*).
 - Réitérer l'interdiction du partage de seringues ou d'objet servant à préparer des injections si personne toxicomane.
 - Conseils d'orientation en cas d'accident exposant au sang, ou de prise de risque lors de relations sexuelles non protégées

Revoir avec le patient les points suivants :

- **Hygiène de vie :** alimentation et rythmes des repas , sport et exercices, tabac, alcool ; insister sur l'importance d'une nutrition équilibrée pour prévenir des conséquences sur le métabolisme (sucres, graisses etc) et le système cardio-vasculaire ; mettre des documents de conseils nutritionnels à disposition.
- **Gestion des médicaments et des rendez-vous :**
 - lieux de rangement des médicaments par le patient, à domicile, si nécessaire les conditions de réfrigération (possession d'un réfrigérateur), de chaleur ; si départ en pays chaud, tropical, moyens de conservation.
 - Si contexte de confidentialité : voir avec le patient des solutions pour le rangement et les prises
 - modalité du réapprovisionnement à faire de manière anticipée pour ne pas avoir de rupture de médicaments ; si nécessaire anticipation d'un départ au pays pendant plusieurs semaines ; demander si le patient a des médicaments lui restants
 - autres sources d'approvisionnement
 - horaires de réception de la pharmacie.
 - prochain rendez-vous avec le médecin, à comparer avec la fin de la validité de l'ordonnance.
- **Interactions :** autres médicaments en automédication, notamment lors de troubles digestifs, de mal à la tête, etc ; médications à base de plantes, des tisanes, des médecines traditionnelles.



PLAN DE PRISE DES MEDICAMENTS

	 LEVER	 Petit déjeuner	 MATINEE	 DEJEUNER	 Après-midi	 SOIREE	 DINER	 COUCHER	 NUIT
MEDICAMENTS									

NOM DU PATIENT :
NOM et SIGNATURE DU PHARMACIEN :
DATE :

selon la PRESCRIPTION du DOCTEUR :

EXEMPLE DE DIALOGUE AVEC LE PATIENT POUR EVALUER L'OBSERVANCE, REDONNER DES INFORMATIONS, INSTRUCTIONS ET MISES EN GARDE

1. Vérification de la compréhension des enjeux et de l'observance du traitement (Utilisation possible de l'EVA ou du questionnaire de Morisky modifié)

- **Pourquoi prenez-vous ce traitement ?** (faire décrire le déroulement de la veille)
- **Quelles sont les améliorations apportées par le traitement prescrit selon le malade ?**
- **Les médicaments et produits prescrits ont-ils tous été pris ? Y a t il des décalages ? Que fait-il pour ne pas oublier ?**
- **Quel(s) médicament(s) a/ont fait l'objet d'inobservance (oublis ou décalages) ? Pour quelle(s) raisons ? Combien de fois sur la semaine écoulée ? Que fait-il en cas d'oubli ? Y a t il des rythmes différents le week-end ?**

2. Vérifier la compréhension des instructions et faire reconnaître ou décrire le médicament par le patient (Utiliser la planche « Actions Traitements » par exemple)

- **Comment prendre chaque médicament ?**
- **A quelle posologie ?**
- **Quelle fréquence d'administration ?**
- **Pendant combien de temps ?**
- **A quelle période de la journée ?**
- **Mode de conservation à la maison ? lieux de rangement ? déconditionnement ? utilisation d'un pilulier ? si Norvir®, réfrigérateur ? ; mode de transport ?**

3. Inconvénients, difficultés et effets indésirables du traitement

- **Lesquels ?**
- **Que faire ?**

4. Précautions (Dose maximale à ne pas dépasser, les interactions possibles)

5. Rendez vous de contrôle (Quand ? Pourquoi faire ?)

6. Rappeler les recommandations du médecin (y compris les examens demandés)

- **Le malade a-t-il répondu favorablement aux rendez-vous prescrits** (R.V de contrôles cliniques, biologiques et para cliniques) ?
- **Si non pourquoi ?**

7- Le malade souffre-t-il d'un symptôme d'apparition récente ?

- **Lequel ?**
- **Depuis quand s'est-il manifesté ?**
- **A quelle occasion ?**
- **Prend-t-il une médication pour atténuer ses effets ?**
- **Laquelle ?**
- **Depuis quand ?**
- **A quelle posologie ?**
- **Quels en sont les résultats ?**

ANNEXES

ANNEXE 1- COMMUNIQUER AVEC LE PRESCRIPTEUR

Introduction

Le pharmacien devra discuter avec le médecin prescripteur chaque fois que sa prescription pose des problèmes : erreurs dans la prescription, prescription illisible, interactions médicamenteuses, redondance pharmacologique, comportement pathologique du patient, vulnérabilité connue, précautions d'emploi spécifiques, inobservance du traitement, problèmes de prise en charge, médicaments non remboursés non pris (exemple vitamines), substitution particulière, besoin d'information en relation avec la dispensation du médicament. L'opinion pharmaceutique est le fruit de cette réflexion qui demande à être formalisée et qui doit être communiquée au prescripteur en cas de refus de dispensation ou de modification de prescription, ou tout simplement parce que le pharmacien juge utile de rendre compte d'informations précises ayant un intérêt thérapeutique dans l'intérêt du malade.

Le pharmacien qui doit s'assurer de la confidentialité de la communication avec le prescripteur, pourra téléphoner discrètement à ce dernier pour le mettre en mesure de réagir efficacement sans altérer la confiance que le malade porte à son médecin. La discussion devra se faire dans un esprit très collégial, et avec beaucoup de sérénité et d'humilité.

Objectifs

- Préciser l'intention du prescripteur.
- Faire part des erreurs de prescription, d'interactions médicamenteuses, de redondances pharmacologiques, ou de prescription de médicaments non disponibles.
- Faire part du refus de dispensation d'un médicament à problèmes¹⁶.
- Respecter la confidentialité de la communication entre médecin et pharmacien.

Les complémentarités des informations disponibles au niveau du médecin et du pharmacien, tout en faisant jouer à plein leurs compétences respectives, devraient permettre aux deux professionnels de la santé de trouver facilement une solution dans l'intérêt du malade.

Tâche à accomplir

- Remplir la fiche "Opinion pharmaceutique" (voir page 18).
- Contacter le prescripteur pour lui signifier l'anomalie qui a été relevée lors de la dispensation du médicament.

¹⁶ A. Chetley: *Médicaments à problèmes*. HAI-ReMeD 1999:405 pages.

OPINION PHARMACEUTIQUE¹⁷

Exemplaire destiné au prescripteur, le double étant consigné à l'officine. Document personnel protégé par le secret professionnel

(Tampon de la pharmacie et date du jour)
--

Docteur :
Spécialité :
Service :
Adresse :
N° tél : N° fax :

Objet : (cf. photocopie recto)

<input type="checkbox"/> Traitement en cours d'instauration	<input type="checkbox"/> Renouvellement	Ordonnance du :
---	---	-----------------------

Nom :	Prénom :
N° Identification :	Date de naissance :/...../.....
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F Poids :kg	Taille :

Nature du problème :	Médicaments concernés(DCI, forme galénique, dosage, posologie) :
<input type="checkbox"/> Inobservance	
<input type="checkbox"/> Interaction(s) médicamenteuse(s)	
<input type="checkbox"/> Contre-indication	
<input type="checkbox"/> Anomalie de posologie*	
<input type="checkbox"/> Effets indésirables / Origine iatrogène	
<input type="checkbox"/> Indication hors AMM	
<input type="checkbox"/> Non prescription	
<input type="checkbox"/> Autres (médicaments à statut particulier)	

* posologie = dose/prise ; fréquence /24h ; intervalle entre les prises, modalités/repas

Arguments pharmaceutiques.....

Intention(s) thérapeutique(s) du prescripteur

.....

Références

<input type="checkbox"/> Dictionnaire :	<input type="checkbox"/> Banque de données :	<input type="checkbox"/> Autres :
<input type="checkbox"/> Contact avec le Centre de pharmacovigilance de :le :/...../.....		
<input type="checkbox"/> Edition d'une déclaration d'effet indésirable susceptible d'être dû au médicament		

Décision du prescripteur

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adaptation de posologie | <input type="checkbox"/> Changement de classe thérapeutique | <input type="checkbox"/> Patient ou mandataire informé |
| <input type="checkbox"/> Aménagement de traitement | <input type="checkbox"/> Changement de DCI | <input type="checkbox"/> O.P. communiquée au docteur : |
| <input type="checkbox"/> Arrêt du médicament | <input type="checkbox"/> Maintien du traitement | |

Validée par : Qualité : le : Signature :

.....

¹⁷ L'opinion pharmaceutique est un « avis motivé, dressé sous l'autorité d'un pharmacien, portant sur la pertinence pharmaceutique d'une ordonnance, d'un test ou d'une demande du patient, consigné dans l'officine, et impérativement communiqué sur un document normalisé au prescripteur lorsqu'il invite à la révision, ou lorsqu'il justifie le refus ou la modification d'office de sa prescription ».

ANNEXE 2- COMMUNIQUER AVEC LE PATIENT

« La qualité de la communication du pharmacien dépend à la fois de sa culture et du contexte social dans lequel il évolue » Professeur A. Lafontaine

Introduction

La connaissance n'est jamais seule en sciences médicales, elle s'exerce dans un contexte où des émotions viennent s'y greffer et compliquer la relation pharmacien - malade. Le pharmacien se voit donc obligé de maîtriser le savoir-faire nécessaire à une bonne communication avec le malade. Il est appelé par conséquent à acquérir des connaissances et des pratiques pour développer une touche toute personnelle et artistique dans le type de relation qu'il doit entretenir avec son patient. Cette partie qui est subtile relève de l'art médical, doit s'apprendre au même titre que la science médicale.

L'art médical conduit à l'établissement d'une bonne relation pharmacien-malade en développant des aptitudes élégantes d'écoute, d'explication et de perspicacité dans la recherche et la compréhension de la nature des faits rapportés par le malade, tout en préservant et en sauvegardant sa dignité dans sa quête de compassion, un espace de confidentialité des dires doit être localisé à l'officine.

Objectif : développer une approche interactive avec son patient

L'objectif d'une bonne relation pharmacien-malade doit viser à enseigner à ce dernier une manière de gérer son propre traitement, ce qui suppose un bannissement de tout autoritarisme consistant à imposer son savoir pharmaceutique, comme si le patient était un récepteur passif. Le malade doit être toujours encouragé à collaborer pour la réussite de son traitement. Il faut pour cela, développer un processus améliorant la communication pharmacien - malade.

Processus recommandé pour une bonne communication avec le malade

Il doit reposer sur six comportements :

1- Expliquer ou donner des informations au patient

Au sujet des médicaments et de leurs effets, des précautions à prendre, comment les utiliser, toutes ces explications doivent être adaptées au niveau de compréhension de chaque patient, tout en tenant compte de ses convictions (n'oubliez surtout pas que la rigueur scientifique ne garantit pas toujours une compréhension immédiate et totale).

2- Ecouter le patient puis reformuler ses dires

L'écoute est une notion fondamentale, elle permet au patient d'exprimer son avis, ses craintes et ses croyances au sujet de la maladie et de son traitement. Mais suffit-il de se taire pour bien écouter ? Bien sûr que non, parce que l'écoute des mots ne suffit pas, il faut également en saisir leur contenu intellectuel et émotionnel (insight). Bien plus que cela, et afin d'encourager le patient à maintenir la communication, il faut reformuler sans cesse ce qu'il dit.

Reformuler ne signifie pas répéter intégralement ce que le patient a dit, bien au contraire, il faut reproduire ce qu'il vient d'exprimer. En d'autres termes, reproduire de façon concise et explicite ce que votre interlocuteur vient de vous dire. Le grand avantage de ce procédé pour le patient, est qu'il lui permet de reconnaître clairement les idées qu'il vient d'exprimer, puis de vérifier qu'il a été bien compris par son pharmacien. L'objectif recherché par l'écoute puis la reformulation, est d'encourager le patient à mieux s'exprimer parce qu'il se sent « sur la même longueur d'onde » et « en phase » avec son pharmacien.

3- Utiliser un langage courant

Le vocabulaire pharmaceutique est aussi hermétique pour le patient qu'une langue étrangère non connue. Il faut parler la langue maternelle du patient chaque fois que cela est possible. Le pharmacien doit expliquer simplement les termes médicaux que le patient ne connaît pas, en insistant particulièrement sur ceux que le patient risque de mal interpréter, notamment les effets indésirables.

4- S'assurer de la disponibilité du malade à recevoir votre message

Il y a une différence notable entre un pharmacien qui est déjà formé à la logique scientifique et un malade dont les croyances sont parfois bien loin de la réalité médicale. Il faut se poser chaque fois la même question pour savoir comment expliquer au patient son traitement. Il ne faut pas oublier d'adapter la vitesse d'élocution et le volume d'informations, à l'âge, aux facultés mentales et au degré d'anxiété de chaque personne.

5- Faire répéter vos informations et vos instructions par votre patient

L'intérêt de faire répéter les informations par le patient offre au pharmacien une occasion supplémentaire pour s'assurer que ses instructions ont été bien comprises. Dans le cas contraire, il faut accepter l'erreur comme « un cadeau dont personne ne veut » puis l'utiliser de façon constructive pour mieux parvenir au but recherché.

6- Exploiter les erreurs d'interprétation

Une erreur dans ce cas est l'expression d'une interprétation différente par rapport à une norme. Plutôt que de voir l'erreur comme l'expression d'une faute ou de l'ignorance, il serait préférable que le pharmacien s'interroge sur les raisons de sa survenue et mieux encore, qu'il demande au patient de trouver sa cause.

Étant donné que le traitement des maladies chroniques repose sur un partenariat, il faut éviter des réactions brutales du pharmacien aux erreurs du malade, afin de ne pas entraîner chez ce dernier un sentiment d'infériorité puis une perception de son erreur comme une faute grave au sens moral du terme.

ANNEXE 3 : ANTIRETROVIRAUX DISPONIBLES

Nom de spécialité	DCI	CLASSE
APTIVUS®	• Tipranavir	IP
ATRIPLA®	• Emtricitabine • Tenofovir • Efavirenz	INTI INTI INNTI
CESENTRI®	• Maraviroc	Inhibiteur CCR5
COMBIVIR®	• Zidovudine (AZT) • Lamivudine (3TC)	INTI INTI
CRIVAN®	• Indinavir	IP
EMTRIVA®	• Emtricitabine	INTI
EPIVIR®	• Lamivudine (3TC)	INTI
FORTOVASE®	• Saquinavir	IP
FUZEON®	• Enfuvirtide	Inhibiteur fusion
INVIRASE®	• Saquinavir	IP
ISENSTRESS®	• Raltegravir	Anti intégrase
KALETRA®	• Lopinavir • Ritonavir	IP IP « booster »
KIVEXA®	• Lamivudine (3TC) • Abacavir (ABC)	INTI INTI
NORVIR®	• Ritonavir	IP « booster »
PREZISTA®	• Darunavir	IP
RETROVIR®	• Zidovudine (AZT)	INTI
REYATAZ®	• Atazanavir	IP
SUSTIVA®	• Efavirenz	INNTI
TELZIR®	• Fosamprenavir	IP
TRIZIVIR®	• Zidovudine (AZT) • Lamivudine (3TC) • Abacavir (ABC)	INTI INTI INTI
TRUVADA®	• Emtricitabine • Tenofovir	INTI INTI
VIDEX®	• Didanosine (DDI)	INTI
VIRACEPT®	• Nelfinavir	IP
VIRAMUNE®	• Névirapine	INNTI
VIREAD®	• Ténofovir	INTI
ZERIT®	• Stavudine (D4T)	INTI
ZIAGEN®	• Abacavir (ABC)	INTI

INTI : Inhibiteur nucléosidique de la transcriptase inverse ; INNTI : inhibiteur non-nucléosidique de la transcriptase inverse ; IP : inhibiteur de la protéase ;

ANNEXE 4 : USAGE DES ANTIRETROVIRAUX : DOSES ET MODALITES DE PRISES

Nom de spécialité	POSOLOGIE ADULTE USUELLE	Précautions d'utilisation
APTIVUS® 250 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 capsules deux fois par jour, toutes les 12h ▪ NORVIR® 100mg : 2 capsules deux fois par jour toutes les 12h 	Pendant repas
ATRIPLA® 200/300/600 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 comprimé une fois par jour, toutes les 24h 	Pendant repas
CELENTRI® 150 ou 300mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 comprimé 300mg deux fois par jour toutes les 12h ▪ si association avec <ul style="list-style-type: none"> ▪ inducteurs enzymatiques :600mg deux fois/jour, toutes les 12h ▪ inhibiteurs enzymatiques : 150 mg deux fois/jour, toutes les 12h 	
COMBIVIR® 300/150 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 comprimé deux fois par jour toutes les 12h 	
CRIXIVAN® 400 et/ou 200 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 400 à 600 mg deux fois par jour, toutes les 12h (suivi /dosages) ▪ NORVIR® 100mg : 1 capsule deux fois par jour, toutes les 12h 	Pendant repas, Boissons abondante
EMTRIVA® 200 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 gélule une fois par jour, toutes les 24h 	
EPIVIR® 300 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 comprimé une fois par jour, toutes les 24h 	
EPIVIR® 150 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 comprimé deux fois par jour, toutes les 12h 	
FUZEON® 90 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 injection sous-cutanée deux fois par jour toutes les 12h 	
INVIRASE® 500 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 comprimés deux fois par jour, toutes les 12h ▪ NORVIR® 100mg : 1 capsule deux fois par jour, toutes les 12h 	Pendant repas
ISENTRESS® 400 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 comprimé deux fois par jour toutes les 12h 	
KALETRA® 200/50 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 COMPRIMES deux fois par jour, toutes les 12h ▪ Contient DEJA NORVIR® ! 	
KIVEXA® 300/600 mg NORVIR® 100 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 comprimé une fois par jour, toutes les 24h ▪ !!! BOOSTER : <ul style="list-style-type: none"> ▪ selon IP : 1 à 2 capsules deux fois par jour, toutes les 12h ; sauf avec ATV, 1 capsule une fois par jour toutes les 24h 	Pendant repas
PREZISTA® 300 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 comprimés deux fois par jour toutes les 12h ▪ NORVIR® 100mg : 1 capsule deux fois par jour toutes les 12h 	Pendant les repas
RETROVIR® 300 ou 250 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon tolérance : ▪ 1 comprimé 300mg deux fois par jour toutes les 12h ▪ ou 1 gélule 250 mg deux fois par jour toutes les 12h 	
REYATAZ® 150 ou 200 mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 gélules 150mg une fois par jour, toutes les 24h ▪ NORVIR® 100mg : 1 capsule une fois par jour, toutes les 24h <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si associé à SUSTIVA : ▪ 2 gélules 200mg une fois par jour, toutes les 24h ▪ NORVIR® 100mg : 1 capsule une fois par jour, toutes les 24h 	Pendant les repas
SUSTIVA® 600mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 comprimé une fois par jour, toutes les 24h 	Au coucher
TELZIR® 700mg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 comprimé deux fois par jour toutes les 12h ▪ NORVIR® 100mg : 1 capsule deux fois par 	Pendant les repas

	jour toutes les 12h	
TRIZIVIR® 300/300/150mg	▪ 1 comprimé deux fois par jour, toutes les 12h	
TRUVADA® 300/200 mg	▪ 1 comprimé une fois par jour, toutes les 24h	Pendant les repas
VIDEX® 250 ou 400 mg	▪ 1 gélule 250mg une fois par jour, toutes les 24h, si poids < 60 kg ▪ 1 gélule 400mg une fois par jour, toutes les 24h si poids ≥ 60 kg	En dehors des repas, estomac vide
VIRACEPT® 250mg	▪ 5 comprimés deux fois par jour toutes les 12h	Pendant repas
VIRAMUNE® 200 mg	▪ 1 comprimé une fois par jour toutes les 24h les 14 premiers jours ▪ Puis 1 comprimé deux fois par jour toutes les 12h	

ANNEXE 5 : EFFETS INDESIRABLES DES ANTIRETROVIRAUX

Nom de spécialité	DCI	EFFETS INDESIRABLES	SURVEILLANCE
APTIVUS®	- Tipranavir (TPV)	HEPATOTOXICITE Eruptions, prurit Saignements Troubles digestifs Troubles lipidiques lipodystrophie	Bilan hépatique Bilan lipidique glycémie
ATRIPLA®	- Emtricitabine (FTC) - Ténofovir (TNV) - Efavirenz (EFV)	BIEN TOLERE Troubles digestifs TOXICITE RENALE Troubles digestifs TOX . NEURO PSY Vertiges Insomnies Somnolence Rêves anormaux Réaction psychotique Dépression Cytolyse Allergie	Créatinine Phosphatémie Ionogramme Calcémie Transaminases
CELSENTRI®	Maraviroc (MRV)	Diarrhées, nausées, céphalées ; asthénie, vertiges ; toux, fièvre, infections respiratoires	Bilan hépatique
COMBIVIR®	• Zidovudine (AZT) • Lamivudine (3TC)	TOX.HEMATO Anémie, leucopénie Myalgies Céphalées Acidose lactique BIEN TOLERE Troubles digestifs	NFS Plaquettes CPK Ionogramme
CRIVAN®	• Indinavir (IDV)	Lithiase urinaire Insuffisance rénale Troubles digestifs Troubles lipidiques Lipodystrophies	Créatinine Bilan lipidique Glycémie Bilan hépatique
EMTRIVA®	• Emtricitabine (FTC)	BIEN TOLERE Troubles digestifs	
EPIVIR®	• Lamivudine (3TC)	BIEN TOLERE Troubles digestifs	
FORTOVASE®	• Saquinavir (SQV)	Troubles digestifs Lipodystrophies	Glycémie Bilan lipidique
FUZEON®	• Enfuvirtide (EFV)	Réactions locales au site d'injection (<i>changer de site tous les jours, masser</i>)	NFS Transaminases amylase
INVIRASE®	• Saquinavir (SQV)	BIEN TOLERE Troubles digestifs Lipodystrophies	Glycémie Bilan lipidique
ISENTRESS®	• Raltegravir (RLTV)	Troubles digestifs ; fatigue, asthénie ; vertiges	
KALETRA®	• Lopinavir (LPV) • Ritonavir (RTV)	Troubles digestifs Eruptions Troubles lipidiques cytolyse Troubles digestifs	Glycémie Bilan lipidique Fonction rénale

		nombreux autres effets indésirables, mais rares aux doses booster	
KIVEXA®	<ul style="list-style-type: none"> • Lamivudine (3TC) • Abacavir (ABC) 	BIEN TOLERE Troubles digestifs HYPERSENSIBILITE Fièvre Eruption Troubles digestifs Malaises Impose l'arrêt et la non réintroduction Toxicité hépatique	Bilan hépatique Génotypage obligatoire (HLA-B*5701)
NORVIR®	<ul style="list-style-type: none"> • Ritonavir (RTV) 	Troubles digestifs nombreux autres effets indésirables, mais rares aux doses booster	Glycémie Bilan lipidique Fonction rénale
PREZISTA®	<ul style="list-style-type: none"> • Darunavir (DRV) 	Troubles digestifs Rashes cutanés régressifs Perturbations lipidiques, hépatiques	Bilan lipidique
RETROVIR®	<ul style="list-style-type: none"> • Zidovudine (AZT) 	TOX.HEMATO Anémie, leucopénie Myalgies Céphalées Acidose lactique	NFS Plaquettes CPK Ionogramme
REYATAZ®	<ul style="list-style-type: none"> • Atazanavir (ATV) 	Ictère à bilirunine libre (bénin) Trouble digestifs Peu de dyslipidémies	Bilirubine Transaminases Glycémie Bilan lipidique
SUSTIVA®	<ul style="list-style-type: none"> • Efavirenz (EFV) 	TOX . NEURO PSY Vertiges Insomnies Somnolence Rêves anormaux Réaction psychotique Dépression Cytolyse Allergie	Transaminases
TELZIR®	<ul style="list-style-type: none"> • Fosamprenavir (fAPV) 	Troubles digestifs Rashes cutanés souvent temporaires Paresthésies péri buccales Cytolyse Troubles lipidiques	Bilan hépatique Glycémie Bilan lipidique
TRIZIVIR®	<ul style="list-style-type: none"> • Zidovudine (AZT) • Lamivudine (3TC) • Abacavir (ABC) 	TOX.HEMATO Anémie, leucopénie Myalgies Céphalées Acidose lactique BIEN TOLERE Troubles digestifs HYPERSENSIBILITE Fièvre Eruption Troubles digestifs Malaises	NFS Plaquettes CPK Ionogramme Génotypage obligatoire (HLA-B*5701)

		Impose l'arrêt et la non réintroduction Toxicité hépatique	
TRUVADA®	<ul style="list-style-type: none"> • Emtricitabine (FTC) • Tenofovir (TNV) 	BIEN TOLERE Troubles digestifs Toxicité rénale	Créatinine Phosphatémie Ionogramme calcémie
VIDEX®	<ul style="list-style-type: none"> • Didanosine (ddl) 	Neuropathie périphérique Cytolyse Pancréatite Acidose lactique	Bilan hépatique Amylase Ionogramme
VIRACEPT®	<ul style="list-style-type: none"> • Nelfinavir (NFV) 	Diarrhées, troubles digestifs	
VIRAMUNE®	<ul style="list-style-type: none"> • Névirapine (NVP) 	Rashes cutanés parfois sévères Hépatites parfois sévères Fièvres, nausées, céphalées	Bilan hépatique (surtout début traitement) Glycémie Bilan lipidique
VIREAD®	<ul style="list-style-type: none"> • Tenofovir (TNV) 	Insuffisance rénale	Créatinine Phosphatémie Ionogramme calcémie
ZERIT®	<ul style="list-style-type: none"> • Stavudine (d4T) 	Neuropathie périphérique dose-dépendante Cytolyse Pancréatite lipoatrophie	Bilan hépatique amylase
ZIAGEN®	<ul style="list-style-type: none"> • Abacavir (ABC) 	HYPERSENSIBILITE Fièvre Eruption Troubles digestifs Malaises Impose l'arrêt et la non réintroduction Toxicité hépatique	Bilan hépatique Génotypage obligatoire (HLA-B*5701)

ANNEXE 6 : MODALITES ET FREQUENCE DE PRISE DES ARV

Modalités et fréquence* de prise des antirétroviraux

A jeun strictement***		Indépendamment des repas		Au cours d'un repas**	
Videx® (didanosine, ddl)	1 fois/j*	Rétrovir® (zidovudine, AZT)	2 fois/j*	Viread® (ténofovir, TDF)	1 fois/j
		Zérit® (stavudine, d4T)	2 fois/j	Truvada® (TDF + FTC)	1 fois/j
		Epivir® (lamivudine, 3TC)	1 à 2 fois/j	Atripla® (TDF+FTC+EFV)	1 fois/j
		Ziagen® (abacavir, ABC)	1 à 2 fois/j	TMC 125 (étravirine)	2 fois/j
		Emtriva® (emtricitabine, FTC)	1 fois/j	Viracept® (nelfinavir, NFV)	2 fois/j
		Combivir® (AZT + 3TC)	2 fois/j	Norvir® (ritonavir, RTV)	2 fois/j
		Kivexa® (ABC + 3TC)	1 fois/j	Invirase® + Norvir® (saquinavir (SQV) + RTV)	2 fois/j
		Trizivir® (AZT + ABC + 3TC)	2 fois/j	Crixivan® + Norvir® (indinavir (IDV) + RTV)	2 fois/j
		Viramune® (névirapine, NVP)	2 fois/j****	Agénérase® + Norvir® (amprénavir (APV)+ RTV)	2 fois/j
		Sustiva® (éfavirenz, EFV)	1 fois/j au coucher	Telzir® + Norvir® (fosamprénavir (fAPV) + RTV)	2 fois/j
Crixivan® (indinavir, IDV)	3 fois/j	Kaletra® comprimé (lopinavir/ritonavir LPV/r)	2 fois/j	Reyataz® + Norvir® (atazanavir (ATV) + RTV)	1 fois/j
		Isentress® (raltégravir RLV)	2 fois/j	Aptivus® + Norvir® (tipranavir (TPV)+ RTV)	2 fois/j
		Celsentri® (maraviroc, MRV)	2 fois/j	Prézista® + Norvir® (darunavir + RTV)	2 fois/j
		Fuzéon® (enfuvirtide, T20)	2 fois/j (injections)		

* **Fréquence de prise** : "1 fois/j" signifie une prise toutes les 24h (par exemple tous les matins à 8h) et "2 fois par jour" signifie une prise toutes les 12 heures (par exemple à 8h le matin et 20h le soir).

** **Au cours d'un repas** : s'il s'agit d'un repas suffisant, par exemple un tiers de baguette avec un peu de beurre et un fruit, ou bien 1 sandwich au fromage ou au jambon, ou encore 1 viennoiserie, ou bien 2 bananes et un yaourt, ou 2 barres de céréales etc...

*** **A jeun strictement** : deux médicaments sont à prendre strictement à jeun (à distance d'au moins 2 heures d'un repas) et avec un grand verre d'eau plate : Videx® (1 fois/j) et Crixivan® (3 fois/j, s'il est prescrit sans Norvir).

**** **Viramune® deux fois par jour** : il doit être pris une fois par jour les 14 premiers jours de traitement, puis 2 fois par jour ensuite.

QUE FAIRE EN CAS D'OUBLI DE PRISE ?

Dans la pratique, l'attitude préconisée, compte tenu de la nécessité absolue de maintenir des concentrations plasmatiques nécessaires et suffisantes pour les ARV, est de prendre le traitement dès que le patient s'aperçoit de l'omission. L'heure de la prise suivante ne doit pas être décalée, afin de conserver le rythme prédéterminé.

Si le médicament se prend une seule fois par jour (1 fois / 24 h.), le prendre même dans les 15-20 heures suivant l'heure prévue. Ne pas décaler la prise suivante.

Si le médicament doit être pris deux fois par jour (1 fois / 12 heures), le prendre jusqu'à la 8^{ème} heure suivant l'heure habituelle de la prise. Ne pas décaler la prise suivante

ANNEXE 7 : INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES DES ANTIRETROVIRAUX

Nom de la spécialité	DCI	Classe ARV	Infectiologie					Neuropsychiatrie			
			Rifampicine	Rifabutine	Antifongiques (fluconazole, itraconazole, voriconazole, kétoconazole)	Antipaludéens dont halofantrine	Macrolides dont clarithromycine et tétracycline	Benzodiazépines (diazépam/ clorazépine)	Antidépresseurs Tricycliques + IRS	Antiépileptiques (Carbamazépine Phénobarbital Phénytoïne)	Méthadone
APTIVUS® + <i>Norvir®</i> <i>booster</i>	• Tipranavir (TPV)	IP				Halofantrine					
ATRIPLA®	• Emtricitabine (FTC) • Ténofovir (TNV) • Éfavirenz (EFV)	INTI INTI INNTI	EFV	EFV	voriconazole autres		EFV	EFV	EFV	EFV	
CELSENTRI®	• Maraviroc (MRV)	Inh CCR5	Sans IP ± EFV	+ IP (sauf TP ou fAPV)	Kétoconazole / itraconazole						
COMBIVIR®	• Zidovudine (AZT) • Lamivudine (3TC)	INTI INTI									AZT
CRIVAN® + <i>Norvir®</i> <i>booster</i>	• Indinavir (IDV)	IP				Halofantrine					
EMTRIVA®	• Emtricitabine (FTC)	INTI									
EPIVIR®	• Lamivudine (3TC)	INTI									
FORTOVASE® + <i>Norvir®</i> <i>booster</i>	• Saquinavir (SQV)	IP				Halofantrine					
FUZEON®	• Enfuvirtide (T20)	Inh fusion									
INVIRASE® + <i>Norvir®</i> <i>booster</i>	• Saquinavir (SQV)	IP				Halofantrine					
ISENTRESS®	• Raltégravir (RLTV)	Anti-intégrase									
KALETRA®	• Lopinavir (LPV) • Ritonavir (RTV) « booster »	IP IP « booster »			fluconazole	Halofantrine		lorazépam diazépam			
KIVEXA®	• Lamivudine (3TC) • Abacavir (ABC)	INTI INTI									ABC

Contre-indication Précaution d'emploi

Rifabutine : **Ansatine®**, Fluconazole : **Triflucan®**, Itraconazole : **Sporanox®**, Voriconazole : **Vfend®**, Kétoconazole : **Nizoral®**, Halofantrine : **Halfan®**.

Clarithromycine : **Zeclar®** et génériques, Tétracycline : **Ketek®**, Diazépam : **Valium®** et génériques, Clorazépine : **Tranxène®**, Carbamazépine : **Tégrétol®**

Phénobarbital : **Gardénal®**, Phénytoïne : **Di-Hydan®**. IRS : antidépresseurs inhibiteurs de la recapture de la sérotonine notamment fluoxétine (**Prozac®** et génériques), paroxétine (**Déroxat®** et génériques), sertraline (**Zoloft®**).

Nom de la spécialité	DCI	Classe ARV	Infectiologie						Neuropsychiatrie				
			Rifampicine	Rifabutine	(fluconazole, itraconazole, voriconazole, kétoconazole)	Antipaludéens dont halofantrine	macrolides dont clarithromycine et tétracycline	Benzodiazépines (clazépam/ clorazépatate)	Antidépresseurs Tricycliques + IRS	Antiépileptiques (Carbamazépine Phénobarbital Phénytoïne)	Méthadone		
NORVIR®	• Ritonavir (RTV)	IP « booster »				Halofantrine							
PREZISTA® + Norvir® booster	• Darunavir (DRV)	IP				Halofantrine							
RETROVIR®	• Zidovudine (AZT)	INTI											
REYATAZ® + Norvir® booster	• Atazanavir (ATV)	IP				Halofantrine							
SUSTIVA®	• Efavirenz (EFV)	INNTI			voriconazole fluconazole								
TELZIR® + Norvir® booster	• Fosamprenavir (fAPV)	IP				Halofantrine							
TRIZIVIR®	• Zidovudine (AZT) • Lamivudine (3TC) • Abacavir (ABC)	INTI INTI INTI											AZT ABC
TRUVADA®	• Emtricitabine (FTC) • Ténofovir (TNV)	INTI INTI											
VIDEX®	• Didanosine (ddl)	INTI											
VIRACEPT®	• Nelfinavir (NFV)	IP				Halofantrine			diazépam				
VIRAMUNE®	• Névirapine (NVP)	INNTI		ASAT/A LAT	kétoconazole Fluconazole vorico, itraco								
VIREAD®	• Ténofovir (TNV)	INTI											
ZERIT®	• Stavudine (d4T)	INTI	ASAT/A LAT	ASAT/A LAT	ASAT/A LAT							ASAT/A LAT	
ZIAGEN®	• Abacavir (ABC)												

■ Contre-indication

■ Précaution d'emploi

Rifabutine : **Ansaticpine®**, Fluconazole : **Triflucan®**, Itraconazole : **Sporanox®**, Voriconazole : **Vfend®**, Kétoconazole : **Nizoral®**, Halofantrine : **Halfan®**,
 Clarithromycine : **Zecclar®** et génériques, Tétracycline : **Ketek®**, Diazépam : **Valium®** et génériques, Clorazépatate : **Tranxène®**,
 Carbamazépine : **Tégréto®**
 Phénobarbital : **Gardénal®**, Phénytoïne : **Di-Hydan®** ; ®. IRS : antidépresseurs inhibiteurs de la recapture de la sérotonine notamment fluoxétine (**Prozac®** et génériques), paroxétine (**Déroxat®** et génériques), sertraline (**Zoloft®**).

Nom de la spécialité	DCI	Classe ARV	Douleur		Cardiologie / Endocrinologie				Sphère gastrique		Pneumologie	Autres	
			Dextropropoxyphène paracétamol	AINS piroxicam	Antiarythmiques (amiodarone (a), bépridil (b), flécaïnamide (f) quinidine (q)) + AVK	Statines Atorvastatine/simvastatine	Oestrogènes, progestatifs	IPP, anti-H2	Pansements, charbons, cisapride	Budésonide, Fluticasone	Dérivés ergot de seigle (Dihydroergotamine, ergotamine, Méthylergométrine)	Sildénafil Tadalafil vardénafil	
APTIVUS® + Norvir® booster	• Tipranavir (TPV)	IP			a, b, f, q	Atorva/simvastatine				charbons, cisapride			
ATRIPLA®	• Emtricitabine (FTC) • Ténofovir (TNV) • Efavirenz (EFV)	INTI INTI INNTI			bépridil					charbons, cisapride			
CELSENTRI®	• Maraviroc (MRV)	Inh CCR5								charbons			
COMBIVIR®	• Zidovudine (AZT) • Lamivudine (3TC)	INTI INTI								charbons			
CRIXIVAN® + Norvir® booster	• Indinavir (IDV)	IP			a, b, f, q	Atorva/simvastatine				charbons, cisapride			
EMTRIVA®	• Emtricitabine (FTC)	INTI								charbons			
EPIVIR®	• Lamivudine (3TC)	INTI								charbons			
FORTOVASE® + Norvir® booster	• Saquinavir (SQV)	IP			a, b, f, q	Atorva/simvastatine				charbons, cisapride			
FUZEON®	• Enfuvirtide (T20)	Inh Fusion											
INVIRASE® + Norvir® booster	• Saquinavir (SQV)	IP			a, b, f, q	Atorva/simvastatine				charbons, cisapride			
ISENTRESS®	• Raltégravir (RLTV)	Anti-intégrase								charbons			
KALETRA®	• Lopinavir (LPV) • Ritonavir (RTV) « booster »	IP IP « booster »		piroxicam	amiodarone	Atorva/simvastatine				charbons, cisapride			
KIVEXA®	• Lamivudine (3TC) • Abacavir (ABC)	INTI INTI								charbons			
NORVIR®	• Ritonavir (RTV) « booster »	IP « booster »			a, b, f, q	Atorva/simvastatine				charbons, cisapride			

Contre-indication

Précaution d'emploi

Dextropropoxyphène paracétamol : **Diantalvic®**, Piroxicam : **Feldène®** et génériques, Flécaïnamide (F) : **Flécaïne®**, Bépridil (B) : **Unicordium®**, Amiodarone (A) : **Cordarone®**, Atorvastatine : **Tahor®**, Simvastatine : **Zocor®** et génériques, Budésonide : **Pulmicort®**, Fluticasone : **Flixotide®**, Ergotamine : **Gynergène®**, Méthylergométrine : **Méthergin®**, Sildénafil : **Viagra®**, Tadalafil : **Cialis®**, Vardénafil : **Levitra®**

Nom de la spécialité	DCI	Classe ARV	Douleur		Cardiologie / Endocrinologie			Sphère gastrique		Pneumologie	Autres	
			Dextropropoxyphène paracétamol	AINS piroxicam	Antiarythmiques (a), amiodarone (a), bépridil (b), flécaïnamide (f) quinidine (q) + AVK	Statines Atorvastatine/simvastatine	Oestrogènes, progestatifs	IPP, anti-H2	Pansements, charbons, cisapride	Budésonide, Fluticasone	Dérivés ergot de seigle (Dihydroergotamine ergotamine, Méthylergométrine)	Sildénafil Tadalafil vardénafil
PREZISTA® +Norvir® booster	• Darunavir (DRV)	IP			a, b, f, q	Atorva/simvastatine			charbons, cisapride			
RETROVIR®	• Zidovudine (AZT)	INTI							charbons			
REYATAZ® + Norvir® booster	• Atazanavir (ATV)	IP			a, b, f, q	Atorva/simvastatine		IPP	charbons, cisapride			
SUSTIVA®	• Efavirenz (EFV)	INNTI			bépridil				charbons, cisapride			
TELZIR® + Norvir® booster	• Fosamprenavir (fAPV)	IP			a, b, f, q	Atorva/simvastatine			charbons, cisapride			
TRIZIVIR®	• Zidovudine (AZT) • Lamivudine (3TC) • Abacavir (ABC)	INTI INTI INTI							charbons			
TRUVADA®	• Emtricitabine (FTC) • Ténofovir (TNV)	INTI INTI							charbons			
VIDEX®	• Didanosine (ddl)	INTI							charbons			
VIRACEPT®	• Nelfinavir (NFV)	IP			Amiodarone, quinidine				charbons, cisapride			
VIRAMUNE®	• Névirapine (NVP)	INNTI							charbons			
VIREAD®	• Ténofovir (TNV)	INTI							charbons			
ZERIT®	• Stavudine (d4T)	INTI							charbons			
ZIAGEN®	• Abacavir (ABC)	INTI							charbons			

Contre-indication

Précaution d'emploi

Dextropropoxyphène paracétamol : **Diantalvic®**, Piroxicam : **Feldène®** et génériques, Flécaïnamide (F) : **Flécaïne®**, Bépridil (B) : **Unicordium®**, Amiodarone (A) : **Cordarone®**, Atorvastatine : **Tahor®**, Simvastatine : **Zocor®** et génériques, Budésonide : **Pulmicort®**, Fluticasone : **Flixotide®**, Ergotamine : **Gynergène®**, Méthylergométrine : **Méthergin®**, Sildénafil : **Viagra®**, Tadalafil : **Cialis®**, Vardénafil : **Levitra®**